



# Dépolitiser l'associatif, discipliner la société



## Pourquoi lire ce texte ?

*Vous êtes inquiet de voir toujours plus de restrictions du droit associatif ? Vous entendez dans la presse ou autour de vous des associations qui décident de s'autocensurer ou qui perdent leurs subsides car elles auraient été trop « politiques » ? Cette analyse est faite pour vous !*

*Dans ce texte, nous revenons sur les différentes attaques contre la liberté associative, nous affirmons les raisons pour lesquelles il est important de la défendre, et nous essayons de comprendre pourquoi elle est attaquée aujourd'hui. L'analyse se termine avec des pistes concrètes d'action et un rendez-vous pour en discuter !*

Dans notre étude *Renaissance de l'économie sociale et solidaire ?*, nous expliquons que la dépolitisation consiste à présenter des enjeux « *comme neutres, techniques ou consensuels, en masquant les rapports de pouvoir et les choix de société qui les traversent*<sup>1</sup> ». C'est sur base de cette prise de position que nous écrivons cette analyse sur la liberté associative. Car les événements qui se multiplient dans le monde associatif en Belgique et ailleurs ne relèvent pas seulement d'incidents dispersés. Pressions sur les subsides, menaces sur des reconnaissances, injonctions à la neutralité, soupçons envers des associations jugées « trop militantes », exigences administratives croissantes, réduction des marges de manœuvre : pris ensemble, ces faits dessinent un mouvement plus profond. Il touche à la place même des associations dans la démocratie. Une enquête de l'Observatoire des Libertés associatives en France montre que cette pression sur les associations a poussé 41% de leurs répondants à s'autocensurer pour éviter un conflit avec les pouvoirs publics<sup>2</sup>. Aucune étude ne permet, pour le moment, de mesurer aussi précisément ce phénomène en Belgique, mais de nombreux faits permettent un constat similaire.

Chiffre : **41%** des associations interrogées se sont autocensurées pour éviter un conflit avec les pouvoirs publics

La question est absolument fondamentale et directement politique. Non parce que les associations seraient des partis déguisés, mais parce qu'elles construisent, comme d'autres, une vie démocratique au-delà du seul moment électoral. Elles favorisent l'organisation collective pour soutenir et défendre des causes, elles nomment et font vivre les tensions qui traversent la société, elles forment à l'esprit critique, elles expérimentent d'autres manières de produire, de décider, de prendre soin.

Lorsqu'on intime aux associations d'être plus « neutres », plus « sages », plus « dans leur rôle », c'est toute cette fonction démocratique qui est remise en question.

## Une liberté qui ne se réduit pas au droit d'exister

La liberté associative ne se réduit pas au droit de créer une ASBL. Elle inclut la possibilité de s'organiser, de prendre la parole, de défendre une cause, d'interpeller les pouvoirs publics, de contester l'ordre établi

et d'inventer des alternatives. Autrement dit, elle suppose autre chose que la délégation de service par un État ou un gouvernement. Elle suppose une autonomie réelle.

Sur ce point, l'apport de Jean-Louis Laville reste précieux. L'associationnisme, écrit-il, renvoie à l'action collective de « citoyens libres et égaux » se référant à un bien commun. Historiquement, les associations n'apparaissent pas comme un supplément d'âme dans la société marchande, censé être là pour panser les plaies créées par le capitalisme, mais comme une véritable extension et une intensification de la démocratie dans la vie économique et sociale. Elles sont l'une des matrices de l'économie sociale : non pas seulement parce qu'elles rendent des services, mais parce qu'elles permettent l'existence d'espaces où l'on délibère, où l'on s'auto-organise, où l'on construit du commun<sup>3</sup>.

La vocation d'une association ne se limite pas à combler des manques. Même celles dont l'objet principal n'est pas centré sur l'interpellation politique, mais est par exemple de distribuer des colis alimentaires, d'aider des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles... bref, de répondre à des besoins essentiels, peuvent être politiques, au sens noble du terme. Elles le sont aussi parce qu'elles rendent possible une parole collective, parfois critique, parfois conflictuelle, toujours située dans la cité. Leurs dénonciations de dominations, leurs réflexions sur les rapports de pouvoir, leurs critiques des causes d'une situation ou, tout simplement, leurs manières d'accompagner, de soutenir ou de chercher à répondre à des difficultés peuvent être politique. C'est d'ailleurs ce que le décret sur l'Éducation permanente reconnaît : l'idée qu'il existe un droit à la critique citoyenne, et même que l'État peut financer ses propres contre-pouvoirs<sup>4</sup>.

## Le tournant actuel : de l'autonomie à la mise au pas

L'enquête de Julien Charles et Thomas Chevalier pour le CESEP sur l'Éducation Permanente et l'Insertion socioprofessionnelle en Wallonie<sup>5</sup> porte le même type de constat que l'enquête de l'OLA en France déjà mentionnée. D'autres études de ce type, y compris au niveau européen, pourraient être réalisées afin de mieux identifier le phénomène. Mais de nombreux échos nous mènent au même constat : tous les financements publics ne produisent pas les mêmes effets. Dans certains cas, ils sécurisent l'action, donnent du temps, permettent un travail de long terme et protègent une vocation critique. Dans d'autres, ils précarisent, conditionnent, mettent en concurrence, imposent des indicateurs, poussent à trahir les valeurs et la mission de l'association pour suivre des objectifs définis d'en-haut, en décalage avec le terrain. On ne demande plus seulement aux associations ce qu'elles font ; on leur dicte aussi ce qu'elles doivent faire et comment, avec qui elles doivent travailler et, parfois, ce qu'elles ne peuvent pas dire<sup>6</sup>.

Le problème n'est donc pas le financement public en soi. Le vrai problème se situe dans le type de politique que l'État et les gouvernements choisissent de mener. Quand le subside devient un levier pour mettre au pas, quand l'appel à projets remplace de plus en plus le financement structurel, quand l'évaluation se réduit à une logique de résultats mesurables, quand la reconnaissance devient révocable à court terme et doit sans cesse être justifiée à nouveau, l'autonomie associative est en danger. Peu à peu, les associations sont poussées à se concevoir non plus comme des acteurs démocratiques, faisant participer les citoyens, mais comme des opérateurs chargés d'exécuter une mission définie par le haut.

Cette évolution concerne l'économie sociale et solidaire<sup>7</sup> au premier chef. Car elle ne perd pas seulement sa capacité transformatrice quand elle se laisse enfermer dans des logiques gestionnaires, elle perd aussi sa capacité à produire une lecture politique des problèmes qu'elle affronte. C'est ce que nous avons déjà montré dans notre étude : à force de traiter les enjeux comme de simples questions d'outillage, d'efficacité ou de gouvernance, on finit par perdre de vue les fins. On répond au "comment" en oubliant le "pourquoi"<sup>8</sup>.

## Une société sans associations libres ?

Que resterait-il d'une société où les associations seraient tolérées à condition de ne pas déranger ?

La scène est facile à imaginer. Les associations deviennent des exécutants des gouvernements avec des budgets réduits, une gestion poussée à la rentabilité. Elles prennent en charge les dégâts sociaux, écologiques ou démocratiques produits ailleurs, avec toujours moins de moyens et toujours plus de contrôle. La contestation n'a plus sa place dans la société hors des campagnes électorales, très codées. Le débat contradictoire est toléré à condition de rester inoffensif. L'apprentissage politique se rétrécit. Les espaces où l'on peut relier des vécus, produire un diagnostic commun, formuler des revendications et expérimenter d'autres formes de vivre ensemble se raréfient. La population se replie sur elle-même, l'esprit critique se raréfie et l'individualisme règne. Cette dépolitisation ambiante serait un terrain propice à l'arrivée au pouvoir d'un démagogue d'extrême droite, et la mise au ban de la démocratie !

Une telle société est-elle désirable ? Pas pour nous ! Et une telle dépolitisation ne supprimerait pas les conflits sociaux. Tout au plus, elle les invisibiliserait ou les déplacerait. Elle ferme les espaces qui permettent de les traiter démocratiquement. En ce sens, affaiblir la liberté associative, ce n'est pas réduire la conflictualité : c'est préparer son durcissement.

## Pourquoi maintenant ?

Si ces attaques se multiplient aujourd'hui, c'est d'abord parce que les associations restent, malgré tout, des lieux de contre-pouvoir. Elles construisent encore des alternatives, transmettent des savoirs critiques, dénoncent des injustices, organisent des colères, permettent de réaliser des expériences et de mener des luttes. Et par-dessus tout, elles nomment les causes des problèmes, cherchent à déconstruire les rapports de pouvoir qui excluent, et favorisent l'émancipation. Elles demeurent des espaces où la critique peut être discutée, organisée et transmise. Et elles sont aussi, du point de vue de l'ESS, des lieux où se construisent des alternatives concrètes. C'est précisément ce qui les rend dérangeantes.

Le contexte général compte aussi. Droitisation du débat public, austérité budgétaire, militarisation des esprits, montée des logiques autoritaires, crise de légitimité des institutions, stigmatisation de « mauvais citoyens » (chômeurs, bénéficiaires d'aide publique, malades,...) et valorisation du « bon citoyen » en vue de mettre au pas les populations : dans un tel moment, les corps intermédiaires<sup>9</sup> deviennent des cibles

commodes. Ils rappellent qu'entre l'individu isolé et l'État, il existe des formes d'organisation collective capables de contester, de proposer, de résister. Canopea le rappelait récemment : les contre-pouvoirs sont le ressort intime de la démocratie<sup>10</sup>.

Et les attaques actuelles s'appuient sur une exigence de « neutralité ». Ce mot a l'air modéré. En réalité, il opère souvent comme un mot d'ordre de dépolitisation. L'Observatoire français des libertés associatives l'a bien montré : derrière l'injonction à la neutralité, il ne s'agit pas seulement de rappeler le droit, mais de « démettre le monde associatif de son rôle démocratique et de sa capacité à être un contre-pouvoir<sup>11</sup> ».

## Conclusion

Voilà pourquoi il serait erroné de lire ces évolutions comme un simple problème associatif. Ce qui est en jeu, ce n'est pas le confort d'un secteur ni la défense corporatiste de subsides. C'est la possibilité de maintenir des espaces où la démocratie continue à se fabriquer entre les élections et au-delà des élections, là où elle se maintient vivante. C'est la place accordée à la conflictualité démocratique. C'est la possibilité de construire des alternatives au lieu de seulement gérer les problèmes.

Les réactions récentes de plusieurs composantes du monde associatif vont dans ce sens. Des organisations environnementales ont rappelé le rôle irremplaçable des contre-pouvoirs<sup>12</sup>. Des jeunesses politiques ont souligné qu'affaiblir leurs moyens, c'est fragiliser des lieux d'apprentissage du débat, de l'esprit critique et de l'engagement<sup>13</sup>. Et la création d'un Observatoire de la liberté associative en Belgique montre qu'un besoin de documentation, de vigilance et de mise en commun existe désormais de manière explicite<sup>14</sup>.

La réponse ne peut donc pas être seulement défensive. Nous pensons qu'elle doit, au contraire, prendre la forme active d'une repolitisation ! Il faut documenter les entraves, défendre les financements structurels, refuser les mises en concurrence destructrices, contester les injonctions abusives à la neutralité. Mais il faut aussi redire ce que les associations font à la démocratie. Elles ne sont pas là uniquement pour réparer un monde abîmé. Elles peuvent aussi aider à contester le modèle dominant et à le transformer de manière démocratique.

Défendre la liberté associative, ce n'est pas protéger un privilège. C'est défendre une condition de la vie démocratique. Pour l'économie sociale et solidaire comme pour l'ensemble des corps intermédiaires, l'enjeu est clair : refuser d'être ramenés au rang de prestataires obéissants. Et réaffirmer, collectivement, qu'il n'y a pas de démocratie vivante sans associations libres, critiques et capables de faire du conflit un levier de transformation !

Nous appelons d'ores et déjà toutes celles et ceux qui souhaitent discuter de ce sujet à se réunir lors de notre débat du vendredi 22 mai 2026<sup>15</sup>.

## Bibliographie

---

<sup>1</sup> SAW-B, *Renaissance de l'économie sociale et solidaire ? Pour une conscience politique*, 2024, p. 4. IRL: <https://saw-b.be/publication/renaissance-economie-sociale-conscience-politique-2025/>

<sup>2</sup> Observatoire des Libertés associatives, *Neutraliser le monde associatif – Enquête sur une injonction à la dépolitisation*, 2026, p.54, URL : <https://libertesassociatives.org/ressource/neutraliser-le-monde-associatif-enquete-sur-une-injonction-a-la-depolitisation/>

<sup>3</sup> Jean-Louis Laville, « *Associationnisme : le bien commun aux confins du marché et de l'État* », *Finance & Bien Commun*, nos 37-38, 2010, p. 65-67.

<sup>4</sup> Julien Charles et Thomas Chevallier, op. cit., p. 4

<sup>5</sup> Julien Charles et Thomas Chevallier, *Argent public et autonomie associative. Enquête exploratoire comparée sur l'Éducation permanente et l'Insertion socioprofessionnelle en Wallonie*, CESEP, 2026, p. 5-6 et 53-58.

<sup>6</sup> Ibid., p. 4-6, 25-27, 32-35 et 53-58.

<sup>7</sup> L'économie sociale et solidaire (ESS) dépasse une définition juridique du monde associatif en incluant aussi, par exemple, des coopératives. Mais les coopératives sont elles aussi des associations de personnes, tout aussi concernées par le même phénomène.

<sup>8</sup> SAW-B, *Renaissance de l'économie sociale et solidaire ? Pour une conscience politique*, op. cit., p. 98.

<sup>9</sup> Selon la définition de Wikipédia, les **corps intermédiaires** sont des groupes sociaux, situés à un niveau intermédiaire entre l'individu et l'État, indépendants et autonomes, constitués naturellement ou par accord délibéré en vue d'atteindre un objectif collectif. ; par exemple : [partis politiques](#), [entreprises](#) et [syndicats](#), [divisions administratives](#) du territoire, [chambres de commerce et d'industrie](#), voire [groupes de pression](#), etc.

<sup>10</sup> Canopea, « *Les contre-pouvoirs sont le ressort intime de la démocratie* », URL: <https://www.canopea.be/les-contre-pouvoirs-sont-le-ressort-intime-de-la-democratie/>

<sup>11</sup> Observatoire des Libertés associatives, op. cit., p.55

<sup>12</sup> Canopéa, op. cit.

<sup>13</sup> écolo j, « *Carte blanche – Supprimer le financement des jeunesses politiques : un coup porté à la démocratie* », 14 octobre 2025, URL: <https://ecolaj.be/carte-blanche-supprimer-le-financement-des-jeunesses-politiques-un-coup-porte-a-la-democratie/>

<sup>14</sup> Du Collectif21 à l'Observatoire de la Liberté Associative, mars 2026, URL: [https://fedabxl.be/site/wp-content/uploads/2026/03/Presentation-A4\\_C21-OLA\\_2026-02-08.pdf](https://fedabxl.be/site/wp-content/uploads/2026/03/Presentation-A4_C21-OLA_2026-02-08.pdf)

---

<sup>15</sup> SAW-B, LE DÉBAT DU VENDREDI – Une heure pour décrypter les choix politiques qui nous concernent., URL : <https://saw-b.be/2026/03/03/le-debat-du-vendredi/>



***Ce texte vous parle, nos idées vous interpellent ? Partagez-les !***



N'hésitez pas à nous contacter : [info@saw-b.be](mailto:info@saw-b.be) ou 071 53 28 30

*À la fois fédération d'associations et d'entreprises d'économie sociale, agence-conseil pour le développement d'entreprises sociales et organisme d'éducation permanente, SAW-B mobilise, interpelle, soutient, et innove pour susciter et accompagner le renouveau des pratiques économiques qu'incarne l'économie sociale. Au quotidien, nous apportons des réponses aux défis de notre époque.*

**Rédaction :** Marian de Foy

**Relecture :** Joanne Clothuche, Jean-François Herz, Quentin Mortier

**Illustration :** Photo par Utsab Mahata

A large, abstract green shape in the bottom right corner of the page, resembling a stylized leaf or a drop.